



POUR UN INVESTISSEMENT DURABLE  
DANS LE DOMAINE DE L'EAU



*Réseau des experts de la filière Eau*

# État des lieux

**À l'écoute des besoins et attentes des acteurs de la filière Eau, Swelia et ses partenaires proposent un plan d'actions pour un investissement durable dans ce domaine.**

## En réponse à des objectifs concrets...

- Préoccupés par la vétusté du patrimoine et les taux de fuite des réseaux, notamment pour l'eau potable, du fait de l'insuffisance des travaux de renouvellement réalisés jusqu'à présent,
- Conscients de la nécessité d'adapter les équipements à l'évolution de la réglementation,
- Conscients que l'accroissement exceptionnel de la population régionale va engendrer des besoins nouveaux qui ne doivent pas se faire au détriment de la maintenance des ouvrages et réseaux existants,
- Estimant que les contraintes budgétaires des financeurs ne permettront pas de suivre l'accroissement des besoins, si l'on ne fait pas évoluer les modes de financement,
  - Conscients que les systèmes traditionnels de taux de subvention ne conduisent pas à optimiser l'impact de l'argent public en termes de volume d'investissement induit,
    - Conscients des difficultés que rencontrent les maîtres d'ouvrage pour boucler et optimiser le financement de leurs investissements,
    - Conscients que l'évolution actuelle du rôle d'appui technique des services de l'Etat et des Départements n'est pas suffisamment connue,
  - Estimant que la relance de certains projets passe par un accompagnement des maîtres d'ouvrage et une accélération des procédures d'instruction des dossiers,
- Conscients que l'impact de la réduction de la commande privée dans le contexte de crise actuelle peut avoir des conséquences très dommageables sur les entreprises et l'emploi dans la filière eau,
- Attentifs à ce que le contexte de crise actuelle n'entraîne pas une spirale de prix et de qualité tirés vers le bas.

# Plan d'actions

## ... les signataires du plan conviennent de

### ■ Sensibiliser les élus et structures gestionnaires de réseaux aux enjeux du renouvellement des réseaux

- en utilisant leurs moyens habituels de communication pour diffuser des informations sur les enjeux
- en organisant avec les partenaires du plan des rencontres d'information et d'échanges

### ■ Promouvoir la rénovation des modes de financement des opérations afin de les rendre plus efficaces

- en prenant en compte systématiquement le niveau du prix de l'eau, le compte d'exploitation prévisionnel, le plan d'amortissement des investissements pour dimensionner le besoin de financement d'une opération
- en encourageant les montages financiers expérimentaux, par exemple avec des prêts bonifiés ou des avances remboursables
- en diffusant des fiches de cas sur des montages financiers performants
- en faisant connaître largement ces possibilités de financement auprès de l'ensemble des acteurs de la filière eau

### ■ Renforcer l'appui technique aux collectivités gestionnaires

- en faisant connaître les nouvelles modalités d'assistance et de conseil des services de l'Etat et des Conseils généraux
- en favorisant l'innovation technique, administrative et financière par le financement expérimental d'expertises rapides de montage de projet, en liaison avec les dispositifs du contrat de filière "AGIR en Languedoc-Roussillon"

### ■ Mobiliser les comités départementaux des financeurs pour accélérer le lancement des projets

- en proposant des modalités de programmation annuelle permettant la réalisation des projets dans l'année de programmation
- en mettant en place un dispositif permettant aux porteurs de projet de suivre l'avancement des procédures d'instruction des dossiers
- en assurant une veille sur les causes des retards d'engagement des opérations financées
- en offrant la possibilité à tous les donneurs d'ordre de saisir le comité pour faire part des difficultés rencontrées dans l'avancement de leurs projets

### ■ Promouvoir la qualité des réalisations et des emplois

- en encourageant l'allotissement des marchés afin de faciliter la participation des PME
- en veillant à la cohérence des garanties exigées par les donneurs d'ordre avec les spécificités de chaque marché
- en promouvant la mise en œuvre de la "Charte de qualité des réseaux d'assainissement"
- en promouvant la mise en œuvre du "Guide du bon usage et des bonnes pratiques de la maîtrise d'œuvre"
- en engageant l'élaboration d'une "Charte de qualité des réseaux d'eau potable"

### ■ Faire connaître les mesures du plan d'actions et animer sa mise en œuvre

- en organisant des rencontres départementales avec l'ensemble des collectivités gestionnaires et les entreprises de la filière
- en utilisant tous les moyens de communication habituels : journaux, internet, presse
- en mettant en place un comité d'animation et de suivi réunissant les représentants des signataires du plan

**Ces engagements correspondent pour beaucoup d'entre nous à des bonnes pratiques déjà opérationnelles. Nous le savons.**

**La généralisation affirmée de telles pratiques bénéficiera à tous, de manière durable.**





## Les signataires du plan d'actions :



M. Claude BALAND  
Préfet



Georges FRECHE  
Président



André VEZINHET  
Président



Damien ALARY  
Président



Marcel RAINAUD  
Président



Christian BOURQUIN  
Président



Jean Paul POURQUIER  
Président



Michel DEBLAIZE  
Délégué Régional



Jean-Marc CARCELES  
Président du directoire



Hervé TONNAIRE  
Directeur Régional



Olivier FERRANDIS  
Directeur Régional



Guy BESSIERE  
Président

Signé le 11 mars 2010